prendre pour prévenir sa transmission. Qui plus est, la majorité des jeunes qui sont actifs sexuellement n'utilisent aucun moyen de protection. L'étude a également révélé que les adolescents ne croient courir aucun risque d'infection par le VIH peu importe leur comportement.

Devant la gravité de la situation, les auteurs de l'étude de l'Université Queen's ont recommandé que le gouvernement fédéral donne des informations claires, franches et complètes aux jeunes sur l'épidémie de sida au Canada. Le Comité souscrit vivement à cette recommandation et préconise l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes détaillées d'éducation et de sensibilisation à l'intention de la jeunesse canadienne. Ces programmes devront être conçus de façon à influencer le comportement de tous les jeunes, y compris les jeunes homosexuels. Parce qu'ils seront mis en oeuvre, du moins en partie, dans les écoles, ils devraient être élaborés et réalisés en collaboration avec les provinces.

RECOMMANDATION 18:

Le Comité recommande que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social collabore avec les gouvernements provinciaux à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'éducation et d'information sur le sida et le VIH à l'intention des jeunes Canadiens.

Plusieurs témoins ont rappelé au Comité que le Canada est une société complexe et pluraliste et que de nombreux Canadiens, surtout les néo-Canadiens habitant les grands centres urbains, parlent d'autres langues que l'anglais ou le français. Le Document de travail pour l'élaboration d'une stratégie nationale souligne également le fait que le sida menace tous les groupes ethniques et qu'il "faut mettre en place des mécanismes et des programmes de communication appropriés, susceptibles de rejoindre ces populations". Le Comité est d'accord pour dire qu'il faut préparer des documents et des programmes éducatifs dans d'autres langues que le français ou l'anglais à l'intention des communautés ethnoculturelles du Canada.

RECOMMANDATION 19:

Le Comité recommande que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le Secrétariat d'État et le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyen-